



Département de Loire-Atlantique
Arrondissement de Saint-Nazaire

Ville de PORNICHET

N°:DEL2025-04-11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 2 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt cinq, le deux avril à 19h00, le Conseil Municipal dûment convoqué le 27 mars 2025, s'est réuni en séance publique à la Salle du Conseil Municipal - 2 avenue Flornoy, les débats ont été retransmis en direct de manière électronique, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Présents: M. PELLETEUR Jean-Claude - Mme MARTIN Frédérique - M. SIGUIER Romain - Mme LE PAPE Dominique - M. DONNE Antoine - Mme DESSAUVAGES Nicole - M. GILLET Dominique - Mme LOILLIEUX Arlette - M. GUGLIELMI Anthony - Mme TESSON Elisabeth - M. ALLANIC Jean-Paul - M. BEAUREPAIRE Christian - Mme BOUYER Josiane - M. CAZIN Fabien - Mme CHUPIN Michelle - M. DAGUIZE Christophe - Mme GUINCHE Laëtitia - Mme JARDIN Isabelle - Mme PRUKOP Christine - M. RAHER Rémi - Mme LABBEY Fabienne - Mme DIVOUX Marilyn - M. NICOSIA Michaël - Mme ROBERT Josiane - Mme FALOURD Nadine - M. BELLIOU Robert - Mme FRAUX Valérie.

Pouvoirs :

M. DOUCHIN Alexandre a donné pouvoir à Mme TESSON Elisabeth
M. DUPONT-BELOEIL Patrick a donné pouvoir à M. DAGUIZE Christophe
Mme GARRIDO Hélène a donné pouvoir à M. GILLET Dominique
Mme LE FLEM Isabelle a donné pouvoir à Mme JARDIN Isabelle
M. MORVAN Frédéric a donné pouvoir à Mme GUINCHE Laëtitia

Excusé(s) :

Mme MANENT Aline-Florence -M. DOUCHIN Alexandre - M. DUPONT-BELOEIL Patrick - Mme GARRIDO Hélène - Mme LE FLEM Isabelle - M. MORVAN Frédéric.

Secrétaire de Séance : Josiane BOUYER

Nombre de conseillers en exercice : 33

Présents : 27

Votants : 32

ADHESION DE LA VILLE DE PORNICHE ET A L'ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES DE FRANCE - AUTORISATION

RAPPORTEUR : Madame LE PAPE, Adjointe

EXPOSE :

Fondée en 1906 et reconnue d'utilité publique en 1969, l'Association des Bibliothécaires de France (ABF) est la plus ancienne association de bibliothécaires en France. L'ABF est l'association de tous les bibliothécaires professionnels et bénévoles qui réfléchissent, débattent, se forment et promeuvent le rôle des bibliothèques dans la société.

Dans le cadre de son activité, la Médiathèque de Pornichet souhaite adhérer à l'ABF afin de pouvoir assister aux journées d'étude et au congrès annuel, participer à des commissions et des groupes de travail, bénéficier de tarifs préférentiels, recevoir la lettre électronique mensuelle, avoir accès à l'annuaire des adhérents de l'ABF.

Indirectement, par cette adhésion, la Ville de Pornichet soutient les actions de l'ABF qui ont pour objectif de promouvoir la place et le rôle des bibliothèques dans une société de l'information en constante évolution. Elle contribue également à maintenir *Agorabib*, la plateforme d'échanges des professionnels des bibliothèques et de la documentation.

Le montant de l'adhésion s'élève à 100 € TTC pour l'année 2025.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser l'adhésion de la Ville de Pornichet à l'Association des Bibliothécaires de France.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant l'intérêt pour le service Médiathèque d'adhérer à cette association,

Vu l'avis favorable de la commission culture, animation, sport et vie associative du 26 mars 2025,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément aux articles L2121-20 et L2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

- Autorise l'adhésion de la Ville de Pornichet à l'Association des Bibliothécaires de France, pour un montant annuel de 100 € TTC pour 2025.
- Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget correspondant.

VOTE : Adopté à l'unanimité

Votant : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme

Le Maire
Jean-Claude PELLETEUR

Le secrétaire de séance
Josiane BOUYER

Signé électroniquement le 07/04/2025

Le Maire,

Jean-Claude PELLETEUR

The image shows the official seal of the Municipality of Pornichet, Loire-Atlantique, on the left. To its right is a blue ink signature. Below the signature is the name 'Jean-Claude PELLETEUR'.

Signé électroniquement le 07/04/2025



The image shows the official seal of the Municipality of Pornichet, Loire-Atlantique, on the left. To its right is a blue ink signature.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou notification. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.